

Placement Diamond Privilege

Par Chacharitat, le 19/11/2017 à 12:31

Bonjour,

J'ai fais un placement en diamant sur la plateforme Diamond Privilege. Apres vérification sur amf, cette société figure sur la liste noire des placements, à aviter. Maintenant, je voudrais savoir la procédure à suivre au cas où ce serais une arnaque ?

Merci de votre aide, en attente d'une réponse.

Cordialement.

Par Visiteur, le 19/11/2017 à 13:58

Bonjour,

Effectivement, ils n'hésitent pas à afficher des rendements mirifiques et l'on sait que rien ne monte jusqu'au ciel.

Pour le diamant, marché non régulé, on a connu déjà beaucoup des hauts et bas. (Voir 2011)...

Que faire si vous estimez être victime ?

Vous devez déposer plainte auprès du tribunal de grande instance du lieu de l'éventuelle infraction et fournir aux autorités judiciaires compétentes toutes les informations possibles (références des transferts d'argent, contacts identifiés, adresses, mails ou courriels, Skype, etc.).